



138 rue de Pessac
33 000 BORDEAUX
Mél : s3-bordeaux@snefsu.net

Le 20/11/2017

Monsieur le Recteur,

Nous venons d'être alertés de votre décision de cesser tout versement de subvention au Service Régional de l'UNSS de l'académie de Bordeaux et ce dès cette année civile 2017.

Cette subvention de 11 000 euros jusqu'en 2015, et de 8 900 euros en 2016 était nécessaire pour équilibrer le budget du service régional.

Nous sommes d'autant plus surpris par cette décision alors que vous savez que le **nombre de licenciés dans notre académie augmente (+4745 élèves l'an passé soit 8,7%)** et que les augmentations parallèles (notamment des frais de transports) alourdissent les dépenses.

Les difficultés financières sont déjà réelles (exposées régulièrement en CRUNSS) et cela ne ferait que les accentuer.

D'autre part, nous relevons le fait que cette décision n'a pas été portée à la connaissance des membres du CRUNSS le 20 octobre 2017. Lors de cette réunion, la décision de report de l'étude du point financier, contre l'avis du SNEP-FSU, nous apparaît maintenant sous un jour nouveau. En effet, ce report permet de masquer ou du moins de retarder l'annonce de la fin de cette subvention.

Non seulement nous contestons votre décision et votre choix politique qui mettront à mal le développement du sport scolaire, mais nous contestons également la méthode utilisée consistant à ne pas informer les élus dans les instances.

Alors que nous devons ouvrir le chantier du Plan Académique de Développement du Sport Scolaire (PADSS) 2016-2020, votre décision va à l'inverse d'une politique de développement du service public !

Pourtant, le sport scolaire fait partie intégrante du système éducatif comme le rappelle l'article L121-5 de la loi de refondation « L'EPS et le sport scolaire et universitaire contribuent à la rénovation du système éducatif, à la lutte contre l'échec scolaire, à l'éducation à la santé et à la citoyenneté et à la réduction des inégalités sociales et culturelles ». C'est un très mauvais signal envoyé à l'UNSS, à la profession, mais aussi à tous les acteurs du sport scolaire (mais aussi du sport) concernant la politique rectorale de développement du sport scolaire !

Le SNEP-FSU informera la profession, en ce mois de Novembre, de votre décision et de ses conséquences lors des diverses rencontres du sport scolaire.

Nous vous demandons de revenir sur votre décision et souhaitons vous rencontrer sur ce sujet

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer, Monsieur le Recteur, nos salutations sincères.

Nathalie Lacuey, co-secrétaire académique

Alain De Carlo, co-secrétaire académique

Copie : Direction Régionale de l'UNSS
IA-IPR d'EPS